

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 14 Décembre.) La gazette de la cour contient une déclaration du Roi en date du 3-courant, portant en substance, que plusieurs personnes aiant pris le titre de baronet sans en avoir le droit, S. M. pour supprimer les abus qui se sont glissés récemment dans l'ordre des baronets, enjoint aux chefs des divers bureaux d'état, de ne point accorder dans les patentes qu'ils délivreront le titre de baronet à quiconque n'aura pas préalablement justifié au college d'armes, le titre en vertu duquel il le porte. S. M. enjoint de plus à ses secrétaires d'Etat de ne proposer aucun sujet pour être créé baronet de Grande-Bretagne, avant d'avoir constaté par certificats convenables, si le candidat descend effectivement de baronets. — Le prince de Galles qui avoit été indisposé sur la fin de la semaine dernière pour avoir été saisi de froid en écoutant les débats des communes, a reçu de Sir John Elliot des secours si heureusement administrés, que S. A. R. est parfaitement rétablie.

Une pluralité de 208 voix contre 102 a consommé, le 8 de ce mois, après d'éternels débats, le triomphe de M^r. Fox, pour son bill contre la compagnie des Indes, dont les affaires paroissent extrêmement dérangées. Le 9, le secrétaire de la compagnie des Indes remit à la chambre haute divers états relatifs aux affaires de cette compagnie; & la cham-
bre